

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 4 Décembre 2023**

<b>Nombre de membres</b>		
Afférents	Présents	Ayant pris part au vote
11	10	10
<b>Vote</b>		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

L'an 2023 le 4 Décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Eugénie-Les-Bains s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Philippe BRETHERS, Maire, en session ordinaire.

**Présents** : MM. Brèthes Philippe, Brèthous Céline, Lucmort Julien, Brethous Mélanie, Lasserenne Jérôme, Lamoulère Thierry, Lucmort Coralie, Robin Matthieu, Lafargue Lionel, Céline Dumartin.

**Absents excusés** : Mathieu LUSSEAU.

**Secrétaire de séance** : Madame Brèthous Céline.

**DEL-2023-018 : Tarif pour occupation de l'appartement du Pôle santé**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que Madame CANTARELLI, gérante de **La Pharmacie LES SOURCES** est à la recherche d'une solution qui permette d'accueillir ses salariés lors de leur coupure méridienne repas.

C'est donc dans ce contexte qu'elle s'est rapprochée de la commune qui a convenu de mettre à disposition de **La Pharmacie LES SOURCES** l'appartement du Pôle santé, appartenant à la commune.

Monsieur le maire précise que la Commune d'Eugénie-les-Bains se réserve le droit de suspendre ladite convention, et ce, pour tout motif d'intérêt général, et **plus particulièrement l'accueil et l'hébergement des professionnels de santé du territoire de la communauté de communes d'Aire-sur-l'Adour.**

Dans cette perspective, une convention de mise à disposition des lieux a été dressée entre les deux parties, et il est proposé qu'un montant forfaitaire de 50€/mois soit demandé afin d'occuper cet espace.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de fixer ainsi qu'il suit, les tarifs liés à l'occupation de cet appartement :

**50€ par mois qui feront l'objet de l'émission d'un titre de recette**

## Point sur les travaux du Musée Gaston Larrieu

Monsieur le Maire expose à l'assemblée l'avancé des travaux concernant le Musée :

Les travaux sont finis, des factures restent à payer ainsi qu'une partie importante de subventions restant à percevoir :

A ce jour, il reste à payer 177 873.34€ sur les factures restant à venir.

Les subventions restant à percevoir sont d'un montant de 244 160€.

## Renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales

Le mandat de 3 ans des membres des commissions de contrôle des listes électorales instituées après les élections municipales de 2020 **prendra fin au 31 décembre 2023**. Il convient donc de renouveler ces commissions pour la période 2024 à 2026.

La commission de contrôle a deux missions : s'assurer de la régularité des listes électorales et statuer sur les recours administratifs préalables obligatoires (RAPO) déposés par les électeurs à l'encontre des décisions prises par le maire.

La commission de contrôle est composée de trois membres :

- ⇒ un conseiller municipal de la commune pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission de contrôle. A défaut de volontaires, le plus jeune conseiller municipal est désigné d'office membre de la commission de contrôle ;
- ⇒ un délégué de l'administration désigné par le représentant de l'Etat ;
- ⇒ un délégué désigné par le président du tribunal de grande instance

Les membres de la commission sont les suivants pour la période de 2024 à 2026 :

<b>Délégué du préfet</b>	<b>Suppléant</b>	<b>Conseiller</b>	<b>Suppléant</b>	<b>Délégué TGI</b>	<b>Délégué suppléant TGI</b>
LUCMORT Serge	CAPDEVILLE Anne-Marie	Matthieu ROBIN	LUCMORT Coralie	MOUDENS Christophe	GARRIC Géraldine

## Point fauchage

**Jérôme LASSERENNE** fait un point sur les fauchages d'accotement et propose, afin d'optimiser au mieux les passes, d'effectuer ces dernières de la manière suivante : une passe en Avril, une passe en Juin et une passe en Octobre-Novembre. De plus, il ajoute qu'une augmentation du budget dans ce domaine devra sans doute être étudiée pour 2024.

**Thierry LAMOULERE** évoque le fait, que le parking des thermes pourrait offrir des places supplémentaires en aménageant le fond du parking.

Monsieur le Maire, souligne que le revêtement est très endommagé et que les places actuelles seraient à retracer car elles sont abimées. Une piste de réflexion est à mener sur ce sujet.

## City stade

**Lionel LAFARGUE** avait été sollicité par **Christophe LAFARGUE** afin d'envisager la clôture du terrain de basket actuel, par des grillages pour sécuriser cette espace et permettre aux nombreux enfants Eugénois pratiquant le basket de pouvoir y pratiquer ce sport.

Depuis, un devis a été demandé afin d'estimer le coût de la réalisation d'un city stade.

Le devis s'élève à **65 553€ TTC**, avec des options et variantes, en fonction du lieu où serait implanté le city stade, en effet, si ce dernier est implanté dans le parc à côté des jeux pour enfants par exemple, les palissades réhaussées ne seraient pas nécessaires et le coût serait donc de **54 465 €**.

**Julien LUCMORT** indique la possibilité de l'implanter au terrain de tennis.

Monsieur le Maire indique qu'il n'est pas opposé à cette idée, mais que la situation budgétaire votée au plus tard en Avril 2024 par le conseil municipal, décidera de la réalisation ou non de ce projet car l'aménagement du musée Gaston Larrieu n'est pas encore achevé.

**Lionel LAFARGUE** indique que des subventions peuvent être portées par l'ANS (agence nationale du sport).

Monsieur le Maire propose de réaliser les dossiers de subventions.

## Questions diverses :

**Céline BRETHOUS** intervient afin d'indiquer que le chemin longeant l'école est abimé, Monsieur le Maire répond qu'il devrait être refait au printemps.

**Céline DUMARTIN et Thierry LAMOULERE** interviennent, suite à la réunion des espaces verts qui a eu lieu avec les employés communaux, ils proposent de déplacer les jardinières se trouvant dans la rue René Vielle afin de les placer devant la mairie.

De plus, il est prévu de remplacer les lauriers thym (le long de l'église) par des rosiers.

Les bacs à fleurs en béton se trouvant devant la salle d'animation vont être refait par un maçon, car très endommagés.

**Lionel LAFARGUE** indique que le terrain de tennis nécessiterait un nettoyage au vu de son état, cela sera fait par les employés communaux.

**Julien LUCMORT** souligne que l'esplanade Gaston Larrieu aurait besoin également d'être nettoyée.

**Thierry LAMOULERE** s'interroge sur le recyclage des biodéchets, Monsieur le Maire répond qu'une réflexion est à mener sur ce sujet.

Comme chaque année un colis de Noël sera offert à nos aînés Eugénois, **Céline BRETHOUS** remet la liste des personnes bénéficiaires de colis de Noël aux membres du conseil afin d'organiser la distribution.

La séance est levée à 23h30.

Nom Prénom	Signature
<b>BRETHES Philippe, Maire</b>	
<b>BRETHOUS Céline, secrétaire de séance</b>	